

Information à la clientèle

Chères clientes, chers clients,

Certains d'entre vous le savent déjà, mais depuis le 3 mai 2022, le magasin Carrefour Bercy est passé en location-gérance. Ce qui veut dire qu'un repreneur est actuellement le nouvel employeur des salariés du magasin. Celui-ci paie une redevance à Carrefour. L'enseigne demeure Carrefour. Les articles proviennent de la centrale d'achat Carrefour. Le personnel porte toujours des tenues Carrefour mais est désormais rémunéré par le groupe YABE détenu par Mr Yann Le DIOURIS, PDG de la nouvelle entreprise.

Mais voilà, cette Direction reste sourde à toute demande de revalorisation des salaires due à une inflation galopante, alors que dans le groupe Carrefour, suite aux négociations, les salariés ont obtenu des augmentations. A Bercy, malgré la hausse des prix que vous avez pu constater, pour les employés de ce magasin, **C'EST ZÉRO, PAS UN CENTIME !!!**

Autre point important, la baisse importante des effectifs du magasin impacte sérieusement nos conditions de travail mais aussi, et cela vous concerne directement, elle nuit fortement à l'approvisionnement des rayons, au bon étiquetage des prix, aux services à la clientèle ainsi qu'à l'attente aux caisses.

A ce jour, devant l'absence d'augmentation salariale et d'embauches suffisantes de la part du groupe YABE, dans ce contexte difficile et particulièrement impactant pour des petits salaires tels que les nôtres, nous sommes contraints de recourir au droit de grève dans votre magasin Carrefour Bercy.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien dans l'intérêt commun des salariés et de la clientèle.

